

APPEL A PROPOSITIONS POUR L'ATTRIBUTION D'UNE
AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU
DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION D'UN
PARCOURS ACCROBRANCHE SEDENTAIRE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR ACTIVITES
COMMERCIALES

DU 05 AVRIL AU 31 OCTOBRE 2027

PROCEDURE DE SELECTION DE L'OCCUPANT

Table des matières

Article I. Contexte	3
I.3 – La présentation de la ville.....	3
I.2 – Le positionnement de la ville sur l'événementiel.....	3
Article II. Les objectifs.....	4
Article III. Engagements du prestataire	5
Article IV. Engagements de la ville.....	5
Article V. Organisation de la consultation	6
V.1 – Présentation des candidatures et propositions :.....	6
V.2 – Questions :	6
V.3 – Choix de l'occupant ou des occupants :.....	6
V.4 – Documents à fournir par les candidats.....	7

Article I. Contexte

I.3 – La présentation de la ville

Bagnoles de l'Orne Normandie est une station thermale et touristique emblématique de Normandie, abritée au cœur du bocage et de la forêt des Andaines. Son identité repose sur un environnement naturel préservé, un patrimoine architectural remarquable, une tradition d'accueil touristique et une offre dédiée au bien-être, aux loisirs, à la culture et aux activités de pleine nature.

Destination verte reconnue pour son engagement envers la durabilité. Bagnoles de l'Orne Normandie est la première ville française à obtenir le prestigieux niveau platine de la distinction *Green Destinations*. Ce prix souligne l'excellence de la Commune dans la conservation de la nature et du patrimoine, la gestion des déchets, l'énergie et le climat.

Bagnoles de l'Orne se positionne comme une station active en toute saison, capable d'associer détente, culture, patrimoine, sport et découverte de la nature. Les manifestations et activités proposées doivent être cohérentes avec l'image de la ville : une destination élégante, accessible, familiale et attentive à son environnement, qui place la qualité de l'accueil et de l'expérience au cœur de ses projets.

I.2 – Le positionnement de la ville sur l'événementiel

La ville entend proposer un cadre de vie et de séjour attractif pour tous les publics : habitants, curistes, visiteurs, familles, sportifs, résidents secondaires et professionnels du tourisme. Elle porte une attention particulière à la qualité des expériences proposées, à leur accessibilité, à leur intégration dans le paysage et à leur capacité à favoriser les rencontres entre les générations et les différents usagers de la station.

Bagnoles de l'Orne développe une politique d'animation répartie tout au long de l'année. Sa programmation associe événements culturels, manifestations sportives, rendez-vous familiaux, animations patrimoniales et temps forts liés à la nature, au bien-être et aux savoir-faire locaux.

Parmi les principales manifestations organisées ou accueillies à Bagnoles de l'Orne figurent notamment :

- en janvier a lieu le **Tournoi International Masculin de Tennis** pendant une semaine
- en février, le salon **Bagnoles Gourmands** fait la part belle aux producteurs du terroir
- en avril le complexe tennistique accueille le **Tournoi ITF Seniors +**
- au printemps, le festival d'humour **Les Andain'ries** propose pendant plusieurs jours des spectacles, des one-man-shows, du théâtre burlesque et des découvertes de jeunes talents ;

- en juin la **Fête des Plantes**, est consacrée aux jardins, au végétal et à l'art de vivre en extérieur ;
- en juin 1 an sur 2, la **Fête Belle Époque** valorise l'histoire et le patrimoine architectural de la station des années 1900 ;
- durant la période estivale, le festival des arts de la rue **Les Vendredis de l'Été** et le festival musical **Les Clés de Bagnoles**, offrent des spectacles et concerts gratuits et en plein air tous les vendredis et dimanches dans différents espaces emblématiques de la ville ;
- l'été est aussi le théâtre de concerts, vide-greniers, spectacles, expositions, feux d'artifice, cinéma de plein air, courses hippiques et rendez-vous proposés dans les parcs, les jardins, autour du lac et dans les espaces publics de la station ;
- en septembre, le **Bagnoles Normandie Trail**, grand rendez-vous sportif et de pleine nature propose des épreuves de trail et de marche nordique au départ du parc du château et dans toute la ville et au-delà ; tandis que les **Journées du Patrimoine** révèlent les bijoux d'architecture de Bagnoles de l'Orne
- en octobre, la **Foire d'Automne** attire de nombreux visiteurs tandis que la **Ville aux Enfants** propose des activités et animations sur le thème d'Halloween
- pendant la période hivernale, les circuits des **Villes et Villages Illuminés** et le marché de Noël mettent en lumière la ville de Bagnoles de l'Orne.

Cette programmation s'inscrit dans une dynamique territoriale plus large portée par Destination Touristique Domfront Bagnoles. Tout au long de l'année des activités et animations sont proposées par l'Office de Tourisme ou par ses partenaires : visites guidées, sorties terroirs, activités familles, expositions, ...

Cette offre est complétée par les grands rendez-vous organisés dans les communes voisines, parmi lesquels :

- les **Médiévales de Domfront**, organisées tous les deux ans à Domfront en Poiraise ;
- le festival estival **Cité en Musique**, les **Siestes Bucoliques** et les spectacles de mise en lumière du château de Domfront en Poiraise ;
- les **Guinguettes au bord de l'eau** et les **Flories d'Antan** à Saint-Fraimbault ;
- la Fête du Poiré à Mantilly ;

Pour compléter son offre d'animations, la ville de Bagnoles de l'Orne Normandie souhaite proposer une activité accrobranche et ainsi répondre à une demande des habitants et des touristes à la recherche d'activités de plein air pour petits et grands.

Article II. Les objectifs

L'objectif est de développer les activités sportives et de loisirs pour l'ensemble des populations de tout âge sur la commune de Bagnoles de l'Orne Normandie et des alentours.

La ville de Bagnoles de l'Orne Normandie souhaite mettre à disposition un emplacement dans le Parc du château « de la Roche » situé Allée Alois Monnet, en vue de l'implantation d'un parc d'accrobranche sédentaire.

Le Parc reste ouvert au public pendant toute la durée de l'exploitation.

La ville de Bagnoles de l'Orne Normandie propose la mise à disposition d'une partie du parc du château sur une période allant du 05 avril au 31 octobre pour un montant de 1500 € par an, avec une exploitation d'avril à octobre.

Les candidats devront proposer une animation de qualité à tarifs raisonnables, assurer la sécurité des usagers du parcours accrobranche, et veiller au respect de la tranquillité du publique.

L'offre devra contenir la liste des ateliers proposés, les plans d'implantation, la liste des tarifs.

La prestation devra être proposée au public sur un calendrier couvrant la majeure partie des week-ends, mercredi, jours fériés et vacances scolaires. Le candidat proposera un calendrier d'exploitation.

Article III. Engagements du prestataire

Le prestataire s'engage à :

- Proposer une prestation de qualité à tarifs raisonnables (différents publics : jeunes enfants, adolescents, adultes) ;
- Effectuer tous les contrôles de sécurité et les contrôles sanitaires obligatoires pour l'activité des parcours acrobatiques en hauteur ;
- Contracter toutes les assurances nécessaires à son activité ;
- Prendre en charge l'ensemble des dépenses relatives à l'organisation et à la gestion de son activité ;
- Respecter l'ensemble de la réglementation applicable à son activité ;
- Régler la redevance d'occupation du domaine public de 1500 € par an.

Article IV. Engagements de la ville

La ville s'engage à :

- Autoriser le droit d'occuper le domaine public temporaire et précaire.

Article V. Organisation de la consultation

V.1 – Présentation des candidatures et propositions :

Les candidats sont invités à fournir un dossier de candidature par email à l'adresse indiqué ci-dessous :

mairiedgs@bagnolesdelorne.com

Le dossier devra parvenir comme indiqué ci-dessus au plus tard le 26 octobre 2026 à 12h.

Seuls les dossiers reçus avant la date et l'heure limites de dépôts fixés seront examinés.

V.2 – Questions :

Toute question technique pourra être posée auprès de Mme DUBREIL Nathalie.

(mairiedgs@bagnolesdelorne.com)

V.3 – Choix de l'occupant ou des occupants :

A l'expiration du délai de réception des candidatures et des propositions, celles-ci seront examinées sur le fondement des critères suivants :

Critère 1 : Qualité de la proposition de l'offre et adéquation avec la politique d'animations de la ville

PONDERATION : 50%

Critère 2 : Calendrier d'exploitation (le plus large possible)

PONDERATION : 30%

Critère 3 : Grille tarifaire proposée (les plus bas possibles)

PONDERATION : 20%

La commune pourra, le cas échéant, prendre contact avec les candidats afin d'obtenir toute précision qu'elle jugera utile, et à cet effet, se réserve le droit de réclamer toute pièce qui lui semblera nécessaire.

La commune éliminera les candidatures incomplètes ou non conformes à l'objet de la présente consultation.

A l'issue de l'instruction des dossiers, les services de la ville proposeront au Maire le candidat à retenir. Il est précisé que la ville n'est tenue par aucun délai pour la désignation du titulaire de l'autorisation et qu'il se réserve, en outre, le droit de ne pas donner suite à la consultation.

Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition.

V.4 – Documents à fournir par les candidats

Le dossier de chaque candidat devra obligatoirement contenir les documents suivants :

- Un mémoire technique précisant les ateliers proposés et les modalités d'exploitation ;
- Un plan d'implantation ;
- La grille tarifaire ;
- Le calendrier d'exploitation ;
- L'extrait de K-bis du Registre de Commerce et des Sociétés en cours de validité de moins de 6 mois si le candidat est une association ;
- Tous documents relatifs à ses références professionnelles de nature à garantir sa capacité à pratiquer une activité de parcours acrobatique en hauteur.

Le dossier de l'offre des candidats devra NECESSAIREMENT comporter des illustrations du rendu réel des ateliers proposés et le plan d'implantation.